

Retraites, écoles : se battre contre la société qu'ils nous construisent !

Bien sûr, nous sommes tous mobilisés actuellement pour faire barrage à la loi sur les retraites. Nous savons qu'infliger une défaite au gouvernement sur ce sujet, dont Sarkozy a fait un enjeu personnel, pèserait lourd dans les rapports sociaux futurs. Nous savons aussi qu'une défaite du mouvement syndical aurait des conséquences terribles pour lui et nous savons enfin que des journées d'action dispersées ne suffiront pas pour faire céder le gouvernement.

Pour faire reculer Sarkozy et son gouvernement réactionnaire, on ne pourra pas faire l'impasse sur la reconduction à des rythmes rapides de la grève, ni sur sa généralisation.

Mais placer le mouvement sur les retraites au premier plan ne doit pas conduire à abandonner l'Education.

Depuis plusieurs années, nous sommes confrontés à une véritable entreprise de destruction de l'Education Nationale : suppression de postes, réformes dévastatrices à l'école, au collège, à l'université. Nous devons tout faire pour mettre un terme à cette politique, pas pour protéger des corporatismes, pas pour défendre des acquis mais parce que nous voulons maintenir et développer le droit pour tous à une éducation de qualité. Finalement, la question des retraites et celle de l'Ecole ne sont pas si différentes. Dans les deux cas, il s'agit de refuser la société qu'ils veulent nous imposer, il s'agit de se battre pour une autre société. Car, de même que le gouvernement ne propose pas une réforme du régime spécial des retraites des parlementaires, les enfants de ceux qui nous gouvernent, garderont une éducation diversifiée et de haut niveau. Le socle commun, l'enseignement par compétences, la transformation des enseignants en simples exécutants par la destruction de la formation des maîtres, la dérèglementation généralisée, la précarité, ce n'est pas pour eux. Ce qui est en jeu c'est l'aggravation de la ségrégation sociale, déjà bien présente (comme le montrent les études sur le bac) ; ce qui est en jeu, pour eux, c'est d'arrêter de « gaspiller », pour éduquer la masse des enfants, un argent qui pourrait revenir aux actionnaires et aux grandes fortunes.

C'est pour cela que nous ne pouvons pas délaisser le terrain de l'Education.



L'équipe nationale Ecole Emancipée au SNES c'est :

Jean-Marie Barbazanges, Laurent Boiron, Céline Boudie, Yves Cassuto, Christophe Hérou, Elisabeth Hervouet, Véronique Ponvert, Olivier Sillam



L'ÉCOLE ÉMANCIPÉE

C'est également une revue syndicale et pédagogique
au cœur des luttes de l'éducation et du mouvement social.
Abonnez-vous ou réabonnez-vous (30€ par an selon revenus)

Rentrée des stagiaires : désorganisation et mépris des personnels

La panique sur les affectations des stagiaires cet été laissait présager une rentrée catastrophique.

Effectivement, nous n'avons pas été déçus !

En raison de la répartition « fantaisiste » des berceaux au niveau national, les rectorats ont dû libérer des postes au dernier moment, ainsi des TZR, nommés à l'année en juillet, ont-ils appris à la fin du mois d'août qu'ils changeaient d'affectation. Dans de nombreuses académies, des stagiaires ont été nommés sur deux voire trois établissements. Ils ont des services complets de 18 heures et leur décharge est payée en heures supplémentaires. Selon les matières, ils peuvent se retrouver avec plus de trois niveaux : une stagiaire d'italien en lycée cumule sept niveaux dont des heures en BTS ! En formation, elle est en « atelier » avec le groupe d'espagnol car elle est la seule stagiaire d'italien de son académie...

Le succès de la campagne de refus d'être tuteur menée par le SNES et la désorganisation des affectations obligent les rectorats de nombreuses académies à courir encore après les conseillers pédagogiques quinze jours après la rentrée. Ils font d'ailleurs preuve d'une grande « inventivité » : chantage sur les collègues par les IPR et les chefs d'établissements, menace de déplacement de stagiaires qui ne seraient pas « capables » de se trouver un tuteur. Ces pressions inadmissibles

exigent du SNES qu'il maintienne le refus du tutorat par une campagne forte, pour éviter le délitement et au final une mise en place de fait. Le SNES national doit faire des propositions d'actions collectives pour accompagner les enseignants dans cette résistance : travailler à l'accueil collectif et au refus de participer à l'évaluation. Nous ne devons pas laisser les collègues seuls face à nos mots d'ordre. Le refus du tutorat les a mis, de fait, en situation de désobéissance depuis que le ministère a enlevé la notion de volontariat dans la circulaire du mois d'août sur les stages.

Par ailleurs, le SNES national demande le respect de l'engagement de Darcos des 2/3 de service pour les stagiaires. Nous devons rester sur nos mandats et ne pas être sur des revendications à minima.

En outre, comment le SNES peut-il exiger le versement de l'indemnité de tuteur alors que nous sommes dans une campagne de refus ! Quel message faisons nous passer aux collègues ?

La réforme de la formation des maîtres a permis de détruire la formation, d'introduire davantage encore de dérèglementation dans la gestion des personnels, de remettre en cause notre statut.

Nous devons continuer à construire une riposte fédérale et intersyndicale d'ampleur pour gagner !

Rythmes scolaires : terrain miné ...

Chatel a lancé une conférence nationale sur la question des rythmes : chaque personnel de l'EN est invité à donner son avis par internet ... Mais dans le comité de pilotage qu'il a mis en place, il n'y a ni parents, ni profs, ni élève... Ce débat est-il de « bonne foi » ? On peut en douter... Dans ce contexte de réduction de la dépense publique, on sait que la diminution des horaires des élèves est un des buts visés ; de plus, on connaît les limites du « dialogue » ou du « débat » lancé par ce gouvernement, et suivi de décisions arbitraires (on se souvient des Etats généraux de la sécurité...) ; enfin, il y a fort à parier que les décisions sont déjà prises (on se souvient de la suppression du samedi matin dans les écoles) et qu'elles ne vont pas dans

le bon sens...

Pour s'atteler à la question des rythmes, il faudrait d'abord définir une ligne : **ce débat doit avoir pour centre l'élève**, doit essentiellement viser l'amélioration de ses conditions de vie, de sa réussite scolaire et donc reléguer au second plan tout impératif économique... Ce débat doit avoir pour **préoccupation majeure la démocratisation du SP d'éducation**, et donc opter pour un cadrage et des horaires nationaux (tout ce qui est facultatif échappant aux plus démunis). Enfin, il doit **questionner les conditions de travail des élèves** – les pratiques, les effectifs, les contenus- et **ne pas viser « moins » d'école, mais « mieux » d'école...** Ensuite, il faudrait, pour mener cette réflexion,

pouvoir s'exonérer du contexte (obtenir des moyens pour l'école) et en même temps, tenir compte du contexte, celui d'un gouvernement qui va récupérer et dévoyer toutes les idées avancées.

Que pourrions-nous attendre de positif de sa part ?

Ne fermons pas les yeux sur les menaces liées à ce

dossier : à côté du danger de diminution de l'offre scolaire, c'est la dégradation des conditions de travail des personnels qui est visée : l'allongement du temps de travail (« travailler plus... ») est à prévoir, la suppression de vacances également, l'explosion du statut avec ses maxima de service, ses missions définies encore davantage...

Précarité: rue de Grenelle, rien de nouveau.

La précarité ne semble pas être une question de premier plan en cette rentrée 2010 aussi bien dans les annonces du ministre que dans les analyses syndicales. Espérons que ce silence n'est pas lié à un illusoire espoir de voir se traduire concrètement les propos démagogiques de Sarkozy en janvier dernier. Qui pourrait réellement croire que ce gouvernement cherche à régler la question de la précarité ?

ZEP, PEP, RAR, le projet est CLAIR !

Encore une fois, l'éducation prioritaire est instrumentalisée pour introduire une déréglementation de taille. Luc Chatel puis Nicolas Sarkozy ont profité du thème sur la violence à l'école d'avril 2010 pour annoncer la création d'un nouveau label (les établissements CLAIR - Collège et Lycée Ambition, Innovation, Réussite) mis en place dès cette rentrée 2010. Au prétexte d'innovation, 105 établissements, qui concentreraient une violence particulière, serviraient à un projet sans précédent étendu à l'ensemble de l'éducation prioritaire dès la rentrée 2011 (circulaire de juillet 2010).

Cette réforme est un prétexte pour faire exploser toutes les règles nationales en terme de pédagogie, de contenus mais aussi en terme de statuts !

En effet, tous les postes seront profilés et donneront lieu à un recrutement local pour bénéficier d'une équipe « stable » et « investie ». Ces postes n'apparaîtront plus au mouvement. C'est le paritarisme qui est attaqué.

Les valeurs de l'entreprise sont affichées : une fois embauchés, les collègues répondront à une lettre de mission définie lors d'un entretien individuel avec le chef d'établissement. Ceux qui n'adhéreront pas au projet seront « encouragés à rechercher une affectation plus conforme à leurs souhaits ».

Les personnels des CLAIR évolueront sous le cont-

rôle de « préfets des études » (le terme laisse songeur...), enseignants ou CPE responsables, pour tout un niveau d'enseignement, de l'organisation pédagogique et éducative... Ces préfets ont des tâches diverses et ont pour mission de remplir les objectifs fixés aux personnels... On imagine les pressions internes et l'ambiance dans les équipes ! Les préfets ont une prime selon les objectifs obtenus, et on leur propose une évolution de carrière – qui les conduit à rejoindre la direction de l'établissement !

C'est grave, les missions sont attaquées, le statut est piétiné !

Dans les CLAIR, rien n'est dit sur les conditions de travail. Les moyens ne seront pas augmentés, les enseignants devront organiser leurs enseignements autour du socle commun quitte à aller très loin dans la déréglementation (volume horaire, contenus, programmes...).

Ces établissements sortent du cadre national : ghettoïsés, ils accueilleront des élèves pour lesquels on a renoncé à la réussite scolaire.

Ce dispositif a vocation à s'étendre à l'ensemble de l'éducation prioritaire : il faut y faire obstacle, certaines équipes ont réussi à sortir du label (vote en CA, lettre au rectorat...), il faut généraliser la démarche.

Etre au CA ... à quoi ça sert aujourd'hui ?

La question peut évidemment se poser. Avec le rôle renforcé du chef d'établissement, la déréglementation généralisée, on a souvent le sentiment qu'on est là juste pour dire "oui chef" "merci chef" ! Mais la présence syndicale est pourtant indispensable pour ne pas céder la place aux anti-syndicaux, pour s'informer et informer les collègues de ce qui se trame, mais aussi pour résister à cette déréglementation. **Soyons à l'initiative de listes syndicales sur des plateformes claires de défense de l'Ecole !**

Livrets de compétences : organiser la désobéissance ?

Cette rentrée 2010 est caractérisée, en collège, par l'imposition de remplir le Livret Personnel de Compétences pour les classes de 3°. Il ne s'agit pas uniquement d'alourdir la charge de travail des enseignants, mais bien de transformer profondément la conception même de notre métier et, plus grave encore, le sens de l'école lui-même.

Faut-il à nouveau rappeler que le LPC est le moyen privilégié pour mettre en place les objectifs définis par la loi Fillon et limiter certains élèves au socle commun ? L'approche par compétence n'est pas, contrairement à ce que l'on voudrait faire croire, un moyen pour les élèves de donner du sens à leurs apprentissages, de valoriser d'éventuels « savoir faire » ou « savoir être ». Il s'agit bien au contraire de les formater dans certains types de comportement ou d'apprentissage pour en faire des travailleurs dociles et flexibles pour répondre aux attentes des entreprises et du patronat, fidèles zélateurs de la notion de compétences. Haro sur une école qui se donne, encore, pour objectif de permettre au plus grand nombre de s'approprier des connaissances et de former des citoyens éclairés et

responsables !

Cette école de « l'employabilité » nous la refusons ! Dès lors se pose la question d'une réponse syndicale à cette attaque sans précédent contre le sens même de l'école. Le Snes a lancé une consultation auprès des collègues pour connaître leurs positions et leurs attentes sur cette question. Mais il est temps aujourd'hui d'adopter un positionnement clair. Il nous faut sans relâche argumenter pour convaincre de la nocivité du LPC, mais également être prêts à prendre nos responsabilités: il faut refuser collectivement de remplir le Livret de Compétences et s'engager dans une démarche de désobéissance. Certes cela comporte des risques, mais ceux ci seront d'autant diminués qu'il s'agira d'une consigne syndicale, a fortiori si elle est largement suivie. Des collègues du 1er degré nous ont montré la voie à suivre ces deux dernières années.

Cette lutte sera longue et difficile, mais nous devons la mener et la gagner. Il y va du sens même de l'école à laquelle nous croyons.

Entrée en seconde : le grand n'importe quoi !

Le ministre Chatel peut bien se répandre dans la presse en se félicitant de la rentrée réussie, la situation sur le terrain est tout autre :

- Effectifs de seconde aux alentours de 35 élèves, avec des dédoublements moindres que les années précédentes, et dépendant du bon vouloir du chef d'établissement. Notons que pour la mise en place de la réforme cette année, les DHG de lycée ont été « favorisées » par rapport à celles de collège. Ca promet pour l'année prochaine !

- Des enseignements d'exploration (EdE) inexistant dans certains établissements, ou l'obligation faite aux élèves d'en choisir un, contrairement à la loi, et souvent au détriment des enseignements de type technologique. On assiste aussi à la semestrialisation de certains EdE, voire à leur trimestrialisation, tout ceci assuré en HSE sur la base du volontariat, et non dans le service des enseignants.

- Pour ce qui est de l'accompagnement personnalisé (AP), c'est le fourre-tout : une partie des 2 heures est en général « donnée » aux

disciplines (en général maths et français), mais le reste donne lieu à toutes les dérives : des personnels autres qu'enseignants assurant du soutien, de l'aide à l'orientation sans utilisation des co-psy, le recours à des associations pour éduquer à la citoyenneté, tout est possible pourvu que sur le papier, les élèves soient occupés, pour le contenu on verra plus tard...

- La mise en barrettes de différentes classes (pour regrouper les élèves en AP ou dans les EdE) a pour conséquences des emplois du temps délirants pour les élèves (des journées allongées, avec des trous, mais pas assez de temps pour manger – une demi-heure), ce qui n'empêche pas nos autorités de faire semblant de s'inquiéter des rythmes scolaires de nos chères têtes blondes. Ben voyons !

L'année prochaine, la réforme se mettra en place en première, puis l'année suivante en terminale.

Tous les problèmes ci-dessus seront alors accrus, dégradant encore les conditions de travail des élèves et des personnels.....devons nous laisser faire ?

Pour nous contacter : elisabeth.hervouet@snes.edu